

Mission 3 : Participer à l'organisation et à la communication des événements sportifs

Le service civique intervient en complément des salariés et des bénévoles en charge de l'évènementiel.



ACTIVITE DU POSTE

- Aider à l'organisation de manifestations sportives prévues au calendrier général de la structure d'accueil.
- Mettre en place de nouvelles actions pour le recrutement de jeunes volontaires dans les clubs.
- Accompagner dans l'évènementiel les services civiques au sein de la structure.



CONDITIONS DE L'OFFRE

- Mission de 8 mois (24h min/semaine)
- Indemnité de service civique



QUALITEES SOUHAITEES

- Age : 18 à 25 ans
- Permis B souhaité
- Intérêt pour le milieu sportif
- Motivation et dynamisme
- Aucun diplôme exigé